

## AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE (5 ans)

- Le Régime pédagogique, art.20, paragraphe 2 et 4 n'exige pas qu'un résumé soit remis aux parents.
- Seuls des renseignements sur le programme doivent être transmis, comme ceux du feuillet explicatif sur le [Programme-cycle de l'éducation préscolaire](#) intitulé [Votre enfant entre à la maternelle 4 ans ou 5 ans](#)
- Attention !! À la 3<sup>e</sup> étape, toutes les compétences sont à évaluer. Il serait judicieux que les 5 compétences soient évaluées au moins deux fois durant l'année.

	Première communication 14 octobre	Étape 1 23 novembre	Étape 2 23 février	Étape 3 30 juin
	Inscrire la date de remise choisie	Indiquer la date de remise du 1 <sup>er</sup> bulletin et cocher les compétences qui seront évaluées	Indiquer la date de remise du 2 <sup>e</sup> bulletin et cocher les compétences qui seront évaluées	Indiquer la date de remise du 3 <sup>e</sup> bulletin et cocher les compétences qui seront évaluées
<b><u>Domaine physique et moteur</u></b> Accroître son développement physique et moteur	Témoignage de l'adaptation de l'enfant à la maternelle	✓	✓	✓
<b><u>Domaine affectif</u></b> Construire sa conscience de soi		✓	✓	✓
<b><u>Domaine social</u></b> Vivre des relations harmonieuses avec les autres		✓	✓	✓
<b><u>Domaine langagier</u></b> Communiquer à l'oral et à l'écrit		✓	✓	✓
<b><u>Domaine cognitif</u></b> Découvrir le monde qui l'entoure		✓	✓	✓

Voici des renseignements au sujet de l'évaluation des compétences de votre enfant au cours de la présente année scolaire

À l'éducation préscolaire, c'est par l'observation de votre enfant que l'enseignant cerne les habiletés, les connaissances, les apprentissages, les intérêts, les questionnements, les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les besoins de votre enfant.

C'est par l'observation et le recours à des interventions adaptées à chaque enfant que les enseignants soutiendront l'évolution de celui-ci dans les domaines physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif.

À la première et à la deuxième étape, les résultats présentés doivent indiquer l'état du développement des compétences propres au programme d'activités de l'éducation préscolaire, si ces compétences ont fait l'objet d'une évaluation par l'enseignant.

### Précision

Si des changements importants surviennent en cours d'année en matière d'évaluation, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.